

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

**DELIBERATION N°CP2024-
09/4/32
DOSSIER N°6505**

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SPORTS : CONVENTIONS
SECTIONS SPORTIVES EN COLLÈGES**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Franck FOULON
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SPORTS : CONVENTIONS
SECTIONS SPORTIVES EN COLLÈGES**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération N°12/3/28 du Conseil départemental du 16 décembre 2022 relative au Schéma départemental du sport 2023-2027 ;

VU la délibération N° 7/3/13 du Conseil départemental du 12 juillet 2024, relative au soutien à la mobilité des

*collégiens dans le cadre du Schéma départemental du sport ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-09/4/32 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de donner un accord sur les projets de conventions concernant les sections sportives des collèges Bonnat (badminton), Bourganeuf (escalade), Felletin (tennis), Guéret Marouzeau (football masculin, football féminin et VTT), Guéret Nadaud (football féminin et rugby), Parsac (golf), Saint-Vaury (basket-ball) et La Souterraine (handball).

Les conventions sont jointes à la présente délibération.

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer ces conventions ainsi que tout autre document utile pour permettre l'aboutissement de ce dossier.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET